

De Michel Bing à Éric Villevière



un relais prometteur pour l'UFF

Siège administratif et technique

Union des fanfares de France

14 rue des Maréchaux

68100 Mulhouse

uff@uff.cc

www.uff.cc



Jean-Michel Goury

Éric Villevière

Chef d'orchestre et corniste, il commence son parcours artistique par le théâtre auprès du metteur en scène et auteur Jean-Paul Rullière. Cette rencontre fondatrice détermine et influence son cheminement musical. Le compositeur Antoine Duhamel l'encourage et le soutient dans son orientation de musicien professionnel.

Il dirige l'Ensemble à Vent de l'Isère et l'Ensemble Instrumental de l'Ariège depuis 1997. Il crée et enregistre de multiples œuvres de jeunes compositeurs. Nommé en 2013 à la direction d'un des orchestres du dispositif DÉMOS en Isère, puis en 2017 pour la création d'un orchestre dans l'Essonne, projet piloté par la Philharmonie de Paris. Il a contribué à la création de l'Orchestre symphonique du festival Berlioz qu'il dirige en 2006 et 2007. En 2015 il est invité à diriger une création de Andy Emler au festival MUSICA à Strasbourg.

Membre du quintette à vent « le concert impromptu » de 2007 à 2012, il mène une carrière de soliste avec cet ensemble prestigieux représentant de l'école française des vents. En 2013 il rencontre l'Orchestre de Chambre d'Hôte en explorant l'univers de Gabriel Fauré et d'autres créations. En 2017 il intègre l'ensemble Nulla-Dies-Sine-Musica spécialisé dans le jeu sur instruments historiques du 19^e siècle. Sa profonde connaissance du terrain et le succès des expériences accumulées font de lui un formateur très sollicité, tant dans le domaine de la pédagogie que celui des problématiques de gestion d'équipes et de projets. En 2012 il est nommé professeur d'initiation à la direction d'ensembles instrumentaux au Pôle d'Enseignement Supérieur Spectacle Vivant de Bretagne- Pays de la Loire. En 2013 il entame un programme de recherche sur la facture du cor auprès de l'Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique au Mans. En septembre 2019, il est nommé directeur du conservatoire Hector Berlioz CAPI à Bourgoin-Jallieu en Isère.

Membre fondateur de l'assemblée des habitants de la commune de Mancey, élu maire le 25 mai 2020 et vice-président chargé de la culture, sport et tourisme de la communauté de communes « Entre Saône et Grosne ».

Élu président de l'Union des Fanfares de France le 15 juin 2020.



Michel Bing transmet le flambeau

Chers amis,

Membre du conseil d'administration national de l'Union des Fanfares de France depuis trente-six ans, j'ai été successivement assesseur, secrétaire général, 1^{er} vice-président, président délégué et président. Depuis quelques temps, j'ai souhaité me décharger de cette fonction très prenante, notamment pour des raisons de santé et d'usure.

Après tant d'années d'un engagement total auprès de Désiré Dondeyne, d'innombrables actions accomplies, de grandes manifestations réalisées et beaucoup de plaisirs partagés, il était temps de donner l'occasion à l'UFF de prendre un nouvel élan. Je profite de ce message pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré à mes côtés pour l'essor de l'UFF.

J'ai le plaisir de vous confirmer que mon ami Éric Villevière a été élu président national de l'Union des Fanfares de France. Il est un de ces rares musiciens professionnels à avoir beaucoup d'empathie et un respect profond pour la pratique en amateur. Je lui fais entièrement confiance et lui apporterai mon soutien plein et entier.

Michel Bing

Union des Fanfares de France

si l'état sanitaire le permet

Assemblée générale

17 octobre 2020 à Issy-les-Moulineaux

UFF nationale & UFF PACA

si l'état sanitaire le permet

Stage de direction d'orchestre

27/10 – 01/11 2020 à Valbonne (06)

Sommaire

Musiciens confinés	4-5
Jean-Michel Goury	6-7
Colloque à Bourgoin-Jallieu	8-9
Formations pédagogiques	10
Musique de la Gendarmerie Mobile	11

UFF Info

Bulletin de liaison de l'Union des Fanfares de France

Directeur de la publication : Éric Villevière

Conception : M. Bing

Rédacteurs : F. Borri, A. Jund, É. Villevière

Mise en page : D. Lorient

Crédit photos : J-M. Goury, L. Liégeois, D. Lorient, C. Marguin

Chers amis musiciens,
Élu à l'unanimité au conseil d'administration de l'UFF puis à la présidence par deux tiers des fédérations régionales représentant 64,54% des associations affiliées, je remercie toutes celles et ceux qui m'ont témoigné leur confiance pour mettre en œuvre un projet inédit destiné aux sociétés musicales.

En 2018 vous avez décidé, par un sondage national effectué auprès de chaque membre des associations affiliées, de conserver la dénomination de l'Union des Fanfares de France et d'élargir le champ d'actions à l'ensemble des groupes constitués d'instruments à vent et percussions.

Je tiens à transmettre le relais de cette tradition marquée par Désiré Dondeyne et Michel Bing, personnalités emblématiques de notre confédération auxquelles je rends hommage pour leur engagement et leur investissement durant plusieurs décennies. L'identité et l'autonomie de l'UFF nous sont essentielles, nos priorités seront donc de nous concentrer principalement sur les sujets de fonds en explorant de nouvelles pistes pour soutenir vos actions de terrain.

Mon attachement inconditionnel aux musiciens amateurs, sans qui les professionnels n'existeraient probablement pas, me donne la force de m'engager pour l'avenir des sociétés au sein de l'UFF. J'exercerai la fonction de président pour vous représenter auprès des ministères, des institutions et des collectivités.

Comme dans mes mandats de maire et de vice-président de communauté de communes, je m'appuierai sur une gouvernance participative. Je félicite tous les membres bénévoles des associations pour leur engagement permanent et vous sollicite à participer aux futures réflexions et décisions. J'aurai plaisir à vous retrouver lors des congrès annuels qui sont d'importants espaces de débats dès le 17 octobre 2020 à Issy-les-Moulineaux puis au printemps 2021 en région lyonnaise.

Je me réjouis de cette nouvelle collaboration et vous souhaite une reprise des activités dans les meilleures conditions.

Éric Villevière,
Président de l'UFF



MEMBRES DU BUREAU 2020 - 2022

Éric Villevière, président

Jean Escaich, 1^{er} vice-président et trésorier général, président de la Fédération Occitanie

Frédéric Borri, vice-président, président de la Fédération PACA

Didier Lorient, secrétaire général, président de la Fédération Pays de la Loire

Patrick Arbelin, trésorier adjoint, président de la l'Union Départementale de l'Aube

Jean-Claude Lamure, secrétaire adjoint, président de la Fédération Ile de France

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michel Bing, président de la Fédération Alsace – Grand Est

Pascal Charton, président de la Fédération Auvergne – Rhône Alpes

Jacky Desclos, président de la Fédération de Normandie

Jean-Michel Jacquemin, président de l'Union Départementale de l'Oise

Laurent Liégeois, président de la Fédération Hauts de France

Jérémy Malinaud, président de la Fédération Poitou-Charentes

Rémy Ponty, président de l'Union Départementale de Seine Maritime

MEMBRE DE DROIT

Astride Jund, présidente de la Commission musicale nationale

MUSICIENS CONFINÉS

Et vous ? Votre confinement s'est bien passé ?



Ces deux petites questions sont devenues rituelles au fur et à mesure que la vie reprend un cours à peu près normal en ce début d'été. Mais alors que l'on s'inquiète de la santé physique et morale des personnes, qu'en est-il de celle des orchestres, des écoles de musiques, des fanfares, des musiciens amateurs ?

Le 12 Mars, J-Michel Blanquer annonçait la fermeture des écoles pour une durée indéterminée. En pleine répétition avec l'harmonie du conservatoire, je passe la dernière demi-heure à expliquer aux élèves que l'on verra bien ce qui va être décidé pour notre établissement, mais il semblait fort probable que notre prochaine répétition se déroule sur Skype, avais-je souligné en souriant. Que ne n'avais-je pas dit là ! En quelques heures, les conservatoires et écoles de musique suivaient l'Éducation Nationale, les répétitions s'annulaient dans les sociétés musicales et tombait l'annonce du Président de la République : le confinement ! Bien évidemment, il fallait réagir et réfléchir à ce que nous allions faire. L'idée de Skype semblait être bonne et, si quelques interrogations sur la qualité de

l'image se posaient, je n'avais aucun doute sur la faisabilité de l'exercice.

Quelle déception !

Le logiciel, pour fluidifier les débats ou au moins les débits, fait le choix de favoriser l'audio de celui des participants qui « parle » le plus fort.

Quand quinze instrumentistes jouent ensemble, il va donc

sauter de l'un à l'autre. C'est comme cela que nous nous sommes rendu compte qu'il préférerait les graves, la clarinette basse prenant le dessus



même sur les trompettes. Mon seul regret ? Ne pas avoir eu le réflexe de nous enregistrer, car le fou rire qui s'en est suivi, fut mémorable.

La deuxième étape fut, bien sûr, de changer de logiciel. Et nous les avons tous expérimentés. Zoom, WhatsApp, House Party, Jitsi meet sont passés au banc d'essai de l'orchestre d'harmonie du conservatoire.

Les volontaires se donnaient rendez-vous et testaient tout d'abord à deux puis trois puis, quand cela était permis par le logiciel, carrément à cinq ou six.

À chaque fois, la

même déception, nous n'y arrivions pas.

Fort de cette expérience, je temporisai du côté des ensembles associatifs auxquels je prends part.

Mais que faire ? Comment ne pas couper ce lien entre les musiciens qui est la base même de notre activité ?

Ah, technologie quand tu nous tiens ! La réponse allait peut-être venir de logiciels dédiés à faire de la musique ensemble sur le net (Imujam, Jamkazam, Jamulus, etc...). Les systèmes varient mais le plus souvent, il s'agit de s'ajouter à une vidéo enregistrée au préalable. Là

encore, le résultat est inversement proportionnel à l'espoir suscité. La qualité des logiciels n'est sans doute pas à remettre en cause. Malheureusement, ils nécessitent à la fois une connexion de très haute qualité et surtout un matériel dédié à l'informatique musicale si l'on veut obtenir un rendu

optimal. Nous étions donc dans l'impasse quand soudain, à quelques heures d'intervalle, l'orchestre de l'Opéra de Nice et l'Orchestre National de France sortaient leur *Boléro*. La révélation. Comme « Les Grands », nous allions faire nos mosaïques !

Cette fois-ci le logiciel est bien connu et quelques tutoriels plus tard tout



était en place pour commencer. Dernière étape, trouver le bon média pour que tout le monde joue ensemble. Et c'est là où on se rend compte que beaucoup d'amateurs ne savent pas bien jouer avec un métronome et qu'il est difficile de trouver LA version enregistrée de l'arrangement qui sera choisie pour servir de guide. Je ne vous parle pas des problèmes techniques, formats de fichiers vidéo différents, son saturé, sans oublier le bon vieux « Comment on fait pour s'enregistrer ? ». N'oublions pas non plus le trompettiste qui joue avec sourdine pour ne pas déranger les voisins, les percus sur tupperware et autres couvercles de casseroles, les enfants qui crient en fond sonore, les colocataires qui s'invitent dans des tenues et postures toutes plus farfelues les unes que les autres.

Bien évidemment, je n'ai pas été seul dans ce voyage initiatique au pays du montage de mosaïques musicales. Mes chères Espérance de Cannes, Casa'rmonie et l'orchestre du CRC de Valbonne n'ont pas eu, loin de là, l'exclusivité de ces diffusions. L'orchestre d'harmonie de la ville de Dunkerque et la batterie fanfare de Riespach ont été cités dans la newsletter de l'UFF, tout comme le hashtag #jesuisunmucienconfiné mis en place par l'UFF Hauts de France.

Et puis, il y a eu le 8 Mai et la grandissime Marseillaise réalisée à l'initiative de l'UFF Hauts de France et rassemblant plus de 200 musiciens venant d'orchestres appartenant à toutes les fédérations. Là encore, ce ne fut pas la seule, mais quelle belle image de solidarité musicale et d'implication dans la vie de la Cité.

Toutes ces diffusions de vidéos réalisées le plus souvent grâce au « geek » de l'association ont montré la vitalité de la pratique des musiciens amateurs, leur enracinement partout en France et leur attachement aux valeurs de partage, de lien social et de traditions républicaines.

Et puis est arrivé le déconfinement et ce qui devait être vécu comme un soulagement se transformait peu à peu comme une mise à l'index. Non seulement les mesures barrières, nécessaires pour lutter contre une recrudescence du virus, rendaient pour la plupart d'entre nous les cours compliqués et les répétitions impossibles, mais voilà que les



fin de printemps de remédier à l'exiguïté de nos salles de répétitions par du travail en extérieur. Fallait-il acheter des panneaux de plexiglas ? Imposer des distances de sécurité de trois à cinq mètres comme lu ici ou là ? Passer outre étant hors de question, de furieuses recherches et compilations des différents textes, études, articles, avis, conseils, etc... publiés ont permis le plus souvent de revenir sur des considérations plus raisonnables.

Mais que faire du public ? La Fête de la Musique approchait, c'était d'ailleurs une des seules annonces du Ministre de la Culture, Franck Riester. Qui allait prendre la décision d'autoriser des représentations publiques ?

La solution est venue, une fois de plus, des grandes maisons symphoniques qui ont commencé à diffuser des concerts en direct sur internet mais à huis clos. Et ainsi, des harmonies, fanfares, batteries-fanfars ont réussi à fêter la musique mais surtout, surtout, à réunir des musiciens qui attendaient depuis trois mois de se retrouver et de partager la joie de jouer ensemble.

Frédéric Borri



instruments à vent devenaient soudainement « postillonneurs ».

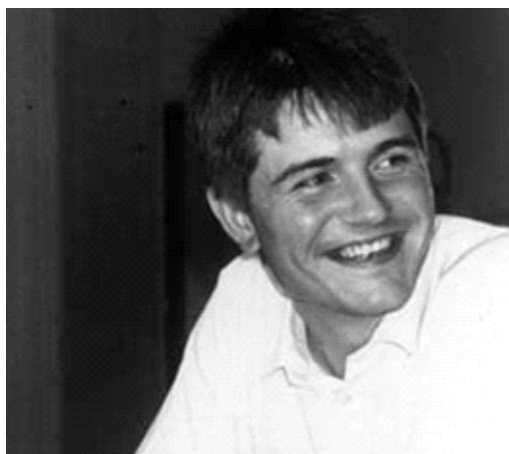
Ce vilain mot nous fut jeté à la figure par la rumeur et relayé par la presse. Il est venu pour contredire les études scientifiques faites, entre autres, à l'instigation du prestigieux orchestre philharmonique de Vienne.

Si cette étude montrait que les instruments à vent ne projetaient pas de flux d'air, mis à part la flûte traversière, elle était immédiatement contestée avec l'argument que les Wiener Philharmoniker étaient de grands professionnels et que tout musicien de moindre niveau postillonnerait.

Et nous voilà stigmatisés. Pourtant, il était tellement facile en cette belle

Jean-Michel GOURY Professeur de saxophone et soliste international

Né en 1961, Jean-Michel Goury a fait ses débuts au sein des Pompons bleus de Tonneins, société lauréate de plusieurs concours nationaux de l'UFF. Lors de l'édition 1982 à Compiègne, cette harmonie-fanfare a été dirigée par le tout jeune chef Jean-Michel Goury. La formation située à Tonneins, petite ville du Lot-et-Garonne dans le Sud-Ouest, a organisé elle-même plusieurs concours nationaux de l'UFF.



Ce brillant musicien mène une double carrière professionnelle. Il est professeur de saxophone et d'ensembles de saxophones au Conservatoire à Rayonnement Régional ainsi qu'au Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique de Paris Boulogne-Billancourt. Il est un des interprètes importants de la sphère de la musique contemporaine pour saxophone et se produit en soliste dans le monde entier.

Invité pour des master classes, des concerts et des performances, ses enregistrements ont également été estampillés par de très nombreux prix et récompenses.



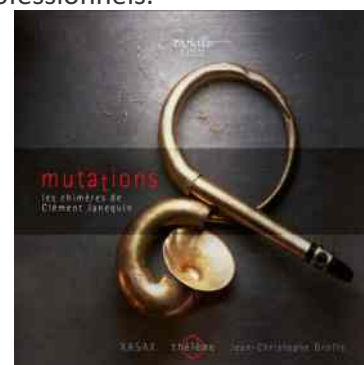
Quelles perspectives développez-vous avec vos élèves ?

J'ai toujours souhaité avoir des élèves débutants pour garder contact avec la terre ferme et préparer au sein même du conservatoire les étudiants avancés à la pédagogie. J'essaye d'aborder tous les styles avec eux dès le 1^{er} cycle pour cultiver l'esprit d'ouverture avec du Monteverdi, du jazz, de la musique contemporaine. Il faut souvent insister auprès des directeurs de conservatoires pour développer une pratique d'orchestre à vent, car ce ne sont pas des priorités dans certains établissements.

Mon parcours au sein des Pompons bleus m'a profondément marqué dans ma façon d'aborder la gestion d'un collectif pour optimiser les qualités musicales d'un groupe d'adultes amateurs ou de tous jeunes élèves. J'ai très tôt réalisé des arrangements pour tous types d'ensembles. Expliquer, être patient, décortiquer, planifier en fonction des progrès des uns et des autres, pouvoir à chaque instant soutenir les uns et remotiver les autres. J'ai vu mon père faire cela toute sa vie. Comme avec les amateurs, il faut trouver la manière de faire progresser les élèves en privilégiant la musicalité, l'écoute et la concentration, mais toujours avec la notion de plaisir.

Quel est votre lien avec la pratique amateur ?

Amateur vient du mot aimer ! Lorsque nous nous rencontrons entre musiciens issus du milieu amateur, pour des projets au sein d'orchestres professionnels parisiens, c'est comme une famille, il y a toujours cette petite lumière qui fait apparaître la volonté de chacun de faire le maximum pour le pupitre, pour le groupe, pour le collectif. Il faut toujours se souvenir d'où l'on vient. Très jeune j'ai beaucoup chanté, joué du piano et animé des bals. Avec les Pompons bleus j'ai appris la pédagogie de manière empirique, puis je me suis perfectionné au Conservatoire de Bordeaux avec Jean-Marie Londeix. C'est grâce à ces expériences que j'ai obtenu mon Certificat d'Aptitude de professeur dès l'âge de 20 ans ! En défendant la pratique collective des instruments à vent, j'essaye de maintenir ce lien « naturel » entre amateurs et professionnels.



Le disque que j'ai enregistré avec les Quatuors XASAX, saxophones et THELEME, voix d'hommes, constitué de créations et d'arrangements très divers, rappelle la pratique éclectique des musiciens amateurs, poussée à un haut niveau.

Pensez-vous que les fanfares et harmonies ont encore un avenir ?

Je suis triste de voir disparaître les harmonies et les fanfares dans les communes, au même titre que, dans la nature, les espèces de végétations, d'animaux, d'oiseaux et autres. Pour moi, les orphéons font partie du patrimoine et du terroir de chaque région, de la vie des villes et des villages. Or depuis la seconde guerre mondiale, les campagnes se dépeuplent, les agriculteurs arrêtent leurs activités, les mines sont fermées et les gens s'installent dans les grandes villes. Aujourd'hui la tendance s'inverse de nouveau un peu. Une fanfare ou une harmonie est essentielle pour la dynamique d'une petite commune car cela a quelque chose d'émotionnel, attractif, éducatif et divertissant. Il est nécessaire de développer des écoles de musique et des ensembles instrumentaux pour participer à la vie des cités. Ça doit être le fait d'une réelle volonté politique. Même si le coût semble un peu élevé, il faut expliquer aux élus l'importance de rémunérer les jeunes enseignants diplômés à leur juste valeur.

Y a-t-il d'autres choses qui vous tiennent particulièrement à cœur ?

Les métiers de pédagogue et de concertiste sont certes passionnants mais difficiles car exigeants par la haute précision qu'ils requièrent de manière fiable et endurante pour les élèves comme pour le public. Je pense qu'il serait bon pour notre profession que les pros gardent plus fréquemment un œil averti et chaleureux sur les pratiques amateurs, viviers en perpétuelle évolution, et pas uniquement une fois l'an pour juger de manière éphémère lors des concours.



Un dernier message ?

À l'occasion du Centenaire des Pompons bleus, j'ai joué en soliste avec l'harmonie et le grand ensemble de saxophones du conservatoire et du Pôle supérieur de Paris Boulogne-Billancourt.

En guise de bis, j'ai arrangé un potpourri sur des marches traditionnelles. Les musiciens étaient très étonnés mais ravis et même émus.

Une dernière chose plus récente : l'Académie internationale du Grand Nancy qui s'est déroulée à Vincennes pour pouvoir respecter un protocole sanitaire sécurisé, étant jusqu'alors exclusivement consacrée aux cordes et en particulier au piano, m'a fait l'honneur de m'inviter cette année pour ouvrir la première classe de saxophone de ce stage d'été. Cela se passait du 29 juillet au 7 août 2020. Encore une institution qui s'ouvre aux instruments à vent...

Propos relevés par Astride Jund

Curriculum Vitae

1961 : naissance à Tonneins

1979 : baccalauréat A6 musique

1980/81 : médailles d'or du Conservatoire de Bordeaux

1982 : obtention du Certificat d'Aptitude de professeur de saxophone, 1^{er} prix du concours national de saxophone et d'interprétation de musique contemporaine de Radio France

1983 : finaliste du concours de musique de chambre H. Sauguet

1982 : professeur fondateur des classes de saxophone des Conservatoires à Rayonnement Départementaux de la Creuse, des Landes et de Poissy (78)

1989 : professeur de saxophone et chef de l'ensemble de saxophone du Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt

2013 : professeur de saxophone du Pôle Supérieur d'enseignement artistique de Paris Boulogne-Billancourt

Depuis près de 40 années

Master classes et concerts dans le monde entier

Membre fondateur des ensembles Xasax, Apollinaire, Polyfolia, des duos Goury-Josset, Zéphyr, etc.

41 enregistrements de CDs et DVDs avec de nombreuses récompenses (Diapason d'Or)

Organisateur de nombreux stages et colloques autour du saxophone

Pierre Goury, le père de Jean-Michel, décédé en 2012, était l'âme et l'une des chevilles ouvrières des Pompons bleus. Il a participé à l'organisation de trois concours nationaux dont deux en présence de la Fanfare de cavalerie de la Garde Républicaine et un de la Musique de la Légion étrangère. Vice-président de la fédération UFF Aquitaine, il se rendait chaque année à Paris pour assister au congrès de l'Union des Fanfares de France.

Il était très fier de son fils devenu musicien professionnel reconnu par ses paires au plan national et international.

Apprendre et pratiquer en collectif, comment mieux faire ?

Les 24 et 25 janvier 2020
à Bourgoin-Jallieu en Isère



Apprendre et pratiquer en collectif, comment mieux faire ? était la thématique du colloque co-organisé dans le cadre d'un partenariat entre le Conservatoire à Rayonnement Départemental Hector Berlioz et l'Union des Fanfares de France.



Annick Arnold, vice-présidente à la culture de la CAPI, Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère et Éric Villevière, directeur du CRD, ont accueilli les inscrits dans le confortable auditorium de la CAPI mis gracieusement à disposition.



Ces derniers se répartissaient entre professeurs de conservatoires et écoles de musique de la région Auvergne Rhône-Alpes, encadrants et dirigeants de sociétés musicales

constituées de musiciens amateurs des quatre coins de France.

Gilles Auzeloux, philosophe et modérateur de ce colloque, a invité les participants à réfléchir dans quelle mesure un dispositif comme DÉMOS, pris non comme un modèle mais comme une option parmi d'autres, peut inspirer la pratique instrumentale, la pratique orchestrale, la pratique amateur. Quels partages, quelles synergies possibles, quels outils ? D'autres questions ont été posées.

1- Redéfinir ce qu'il y a lieu d'entendre par apprendre : est-ce qu'on apprend seul ? exclusivement seul ? comme nous y a habitués la pédagogie traditionnelle du cours individuel d'instrument ? ou au contraire, faut-il considérer l'acte d'apprendre comme un acte social ? j'apprends avec les autres, des autres, parfois contre les autres, mais toujours au sein d'un groupe et en faisant avec eux.

2- Savoir si un apprentissage exige des prérequis : c'est-à-dire pour apprendre à parler est-ce qu'un enfant a besoin de certaines connaissances grammaticales préalables ou, au contraire est-ce qu'il apprend en parlant ? Est-ce que pour débiter un apprentissage instrumental, il a besoin de connaissances préalables, ou peut-il apprendre en faisant ?

3- Est-ce que l'enseignant est le dispensateur du savoir, de la culture, du savoir-faire ou est-il aussi

un référent, un modèle, un compagnon de route qui exercerait un tutorat plutôt qu'un enseignement au sens que nous donnons habituellement à ce nom, et



dans ce cas, qu'en est-il de ce tutorat ? et quelle place pour l'exigence ?

Patrick Toffin, coordinateur national du projet DÉMOS, a présenté le dispositif pédagogique par une alternance entre des documents vidéos, des commentaires et de nombreux échanges avec les participants. Son exposé était d'une très grande clarté, d'une grande modestie et sans dogmatisme. Une des volontés fortes du dispositif est de tenir compte et de respecter les caractéristiques et les profils des jeunes enfants auxquels il s'adresse.



Éric Villevière a réuni des musiciens d'âges, d'origines et de niveaux

différents pour une mise en situation au plus proche de ce qui se passe sur le terrain dans les sociétés musicales qui accueillent tous les profils. La démonstration s'appuie sur le principe de l'imitation avec la présence de quelques piliers (des musiciens professionnels ou des amateurs avertis) qui montrent l'exemple en jouant. Le diagnostic en temps réel du responsable du groupe est primordial. Et afin que la partition soit à la portée de chaque musicien et notamment des débutants, il ne faut pas hésiter à la modifier, l'arranger, la simplifier, sans dénaturer la musique et la combinaison avec les autres voix. En adoptant cette attitude, le chef d'orchestre choisit une stratégie

de gestion du groupe avec une approche pédagogique différente de celle de l'enseignement académique. Enfin, la présence d'un support rythmique solide facilite beaucoup la réalisation car elle permet d'assoir la pulsation et le rythme.

Soyons clairs, il ne s'agit en aucun cas d'avoir une posture exclusive en faveur de l'oralité. En effet, dans l'assistance tous s'accordaient à dire que le rapport à l'écrit est indispensable, la question essentielle étant pour chaque apprenant de définir le moment le plus pertinent pour introduire la lecture et la partition.

Gilles Auzeloux conclut les deux journées d'échanges. La suite de ces travaux sera de repérer les points de convergence entre les pratiques amateurs représentées par l'UFF, la démarche de DÉMOS et un conservatoire qui souhaite donner naissance à un 1^{er} cycle construit sur les fondements du collectif et de l'oralité, conduisant à un 2^e cycle traditionnel.

Il y a des passerelles à inventer entre les conservatoires et les pratiques amateurs, de nouveaux cursus à institutionnaliser, des formations en alternance à imaginer. Un

partenariat est à construire avec DÉMOS, sur les exigences, le professionnalisme, les approches pédagogiques et les grands principes de démocratisation qui l'anime de manière tout à fait fondamentale. Ce sont autant de possibilités, de pistes qui sont à creuser, travailler et à inventer.

Michel Bing remercie tous les protagonistes de cette rencontre très intéressante et souhaite vivement que ces débats puissent trouver une suite concrète au bénéfice des batteries-fanfaires-harmonies amateurs de l'Union des Fanfares de France.



DÉMOS : UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

DémOS privilégie l'apprentissage collectif qui favorise à la fois le plaisir, le lien social et la musicalité. Le jeu en orchestre offre d'emblée des résultats musicaux intéressants et motivants. La musique est introduite dès les débuts de l'apprentissage : il s'agit de faire sonner l'instrument et de jouer ensemble des pièces arrangées pour s'adapter au niveau des enfants. Les notions théoriques (lecture, écriture...) sont intégrées progressivement. La pratique du chant et de la danse favorise une approche corporelle de la musique et de l'instrument au bénéfice de l'expression artistique. L'apprentissage est complété par des concerts, la visite de musées ou d'ateliers de lutherie permettant aux enfants de découvrir plus largement le monde de la musique.

sources : brochure DémOS 10 ans

FORMATIONS PEDAGOGIQUES

Stages pédagogiques des encadrants associatifs

Ces deux stages de deux journées, menés de mains de maîtres par des intervenants remarquables, étaient destinés à tous ceux qui encadrent des enfants, adolescents et/ou adultes, et qui sont chargés de transmettre la musique dans le cadre de répétitions, d'ateliers ou de cours, d'initiation musicale, de formation musicale, de solfège, d'instrument ou de pratique collective. Le contenu a porté tant sur le fond que sur la forme en privilégiant toujours la musique, la dynamique et le savoir-faire. S'appuyant essentiellement sur le jeu instrumental, l'écoute, l'imitation, la mémorisation et l'invention, avec un souci permanent de qualité, l'objectif des intervenants était d'appréhender des outils pour apprendre à faire progresser des musiciens de niveaux hétérogènes. Le parti pris était de privilégier les mécanismes liés à la transmission orale pour aller vers la partition écrite, et ainsi respecter la bonne chronologie de l'apprentissage.

8 & 9 février à Eloyes



Professeur de percussion et directeur pédagogique du Conservatoire de Saint-Dizier, Thierry Bonneaux joue avec de nombreux orchestres. Il a débuté au tambour et réussi tous les échelons des concours confédéraux. Souvent appelé à jouer le Boléro de Ravel à la caisse claire, il joue de la batterie avec des groupes renommés de jazz. Invité au vibraphone par

l'Orchestre National de Jazz, il revendique sa polyvalence instrumentale dans des styles variés. La première session de ce stage s'est déroulée à Eloyes dans les locaux du Marching Band Sans Pistons. Un grand merci à Thierry Abel et son équipe pour l'accueil chaleureux. Les participants, encadrants et jeunes futurs encadrants, issus des associations du Grand-Est, ont profité de cette formation axée sur le jeu instrumental du tambour. Ils ont travaillé prioritairement la technique fondamentale sur laquelle la progression d'un élève, qu'il soit enfant, adolescent ou adulte, peut s'appuyer. À partir de ces acquis, toutes les partitions, même les plus complexes, pourront être déchiffrées en se référant à l'ossature de l'œuvre. Ce travail méthodique du répertoire traditionnel du tambour français permet aux plus avancés de maintenir leur niveau de pratique. Enfin, plusieurs séquences pratiques ont mis à l'épreuve les stagiaires les plus expérimentés pour expliquer aux plus jeunes et apprendre, en montrant l'exemple, les 16 coups de base du tambour. L'intervenant a sensibilisé les stagiaires au jeu collectif, en prêtant une continuelle et extrême attention à l'exigence et au respect des doigtés en faveur de l'expression musicale et du phrasé. Il a félicité les participants pour leur sérieux et leur envie d'apprendre.

28 & 29 février à Aniche

Ce stage pédagogique consacré à la musique d'ensemble était la suite de la session de février 2019. Animée pour la seconde fois par Jean-Michel Bossini, présenté dans UFF Info de septembre dernier, cette formation s'est déroulée dans les locaux mis à la disposition de l'École de musique d'Aniche par la municipalité. Les

stagiaires étaient issus d'associations adhérentes à l'UFF, du Nord et du Pas-de-Calais.



Merci à Laurent liégeois, président de la Fédération Hauts de France de l'UFF pour la coordination de cette formation sur place. Merci à Audrey Tournant, directrice de l'école de musique, qui a rassemblé deux groupes d'élèves pour de précieuses applications pratiques. Ces moments permettaient d'explorer et de développer plusieurs domaines qui cimentent le jeu collectif : faire travailler un groupe de musiciens en les amenant à écouter les autres, s'écouter soi, prendre confiance en soi, dans l'objectif d'obtenir un résultat musical, un équilibre sonore, une justesse et un son d'orchestre.



De l'avis général, l'intervenant a donné entière satisfaction. Ses qualités musicales, instrumentales et didactiques, mais aussi humaines ont impressionné tant les stagiaires que les musiciens enfants, adolescents et adultes des deux ensembles cobayes. Son respect des autres, son approche pédagogique, sa capacité d'adaptation au niveau de chaque encadrant-stagiaire ont été très appréciés de tous. L'UFF remercie et félicite tous les protagonistes de ces stages.

Astride Jund

Musique de la Gendarmerie Mobile

Traditions et modernité

Prises d'armes, défilés, concerts, festivals... La musique de la gendarmerie mobile se pose en ambassadrice de la gendarmerie nationale depuis 1934. Ses trois composantes, l'orchestre d'harmonie, la batterie-fanfane, ainsi que les ensembles dérivés, se produisent tout au long de l'année aussi bien sur l'ensemble du territoire national qu'à l'étranger.



L'orchestre d'harmonie

Les 50 musiciens s'attachent à défendre et à promouvoir un répertoire de compositions originales, de transcriptions classiques, de musiques de films et de variétés.

L'orchestre de Batterie-fanfane

Avec la batterie-fanfane, ce sont essentiellement les instruments naturels,



Cette formation prestigieuse, composée de 70 musiciennes et musiciens professionnels, met l'Institution à l'honneur lors de grandes cérémonies protocolaires, de manifestations culturelles, ou de fréquents concerts. Sa discographie, riche d'œuvres traditionnelles, mais aussi modernes et originales, sait emporter son public sur des airs et rythmes variés. Afin de partager son art avec les plus jeunes, la musique de la gendarmerie mobile intervient également en milieu scolaire, dans le cadre du dispositif armée-nation. Au cours de ces instants privilégiés, les musiciens font découvrir aux enfants les différents instruments par des morceaux particulièrement adaptés. Dirigée depuis septembre 2017 par le Capitaine Christian Lacabanne, cette formation spéciale de la gendarmerie est placée sous l'autorité du Général commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France et du Gouverneur militaire de Paris.



les percussions et quelques instruments additionnels qui entrent en scène pour interpréter un répertoire des plus variés : pièces spécifiques traditionnelles, morceaux de jazz, mais aussi rock'n'roll, funk et musique latine.



Les ensembles dérivés

Derrière ce nom abstrait se cachent en fait l'ensemble de clarinettes, le quatuor de saxophones, le quintette de cuivres, le grand ensemble de cuivres à la française et la formation de jazz. Leur musique vient agrémenter les cérémonies religieuses, égayer cocktails et autres réceptions, et s'offre aussi lors de concerts autonomes.

Jérôme Wiss

Conception/Fabrication/Restauration
d'instruments à vent



jeromewiss.com

06.32.95.08.46

9 rue de Lepuix, 68580 Hindlingen